

Questions orales

acquise sur cette ferme ne peut être obtenue sur une exploitation du même type située sur le continent.

Les habitants du Cap-Breton subissent le gros des compressions et des licenciements décidés par le gouvernement. Manifestement, les conservateurs ne peuvent s'attendre à nous faire croire que la fermeture de cet établissement permettra d'améliorer la situation financière du Canada.

J'exhorte le gouvernement à examiner les avantages socio-économiques du projet en question et à garantir aux agriculteurs du Cap-Breton que cette exploitation agricole demeurera une partie intégrante de l'économie de l'île.

* * *

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est): Monsieur le Président, le samedi 28 mars, le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, mentionnait la position de son gouvernement au sujet de la réforme de la Constitution et je voudrais citer ce qu'il disait dans son discours:

«Je n'accepterais pas une chose qui satisferait les intérêts de tout le monde, mais où l'Ouest se ferait avoir. Je ne l'approuverais pas. Je ne la signerais pas. Les gens doivent comprendre que lorsqu'ils menacent l'Alberta et qu'ils nous insultent parce que nous insistons pour avoir un Sénat «trois E», l'Alberta, même si elle a la nation à coeur, défendra ses intérêts.»

M. Getty parlait d'une «élite constitutionnelle» qui veut faire adopter un «ensemble préfabriqué» de réformes. Il disait encore: «J'ai bien peur, parfois, que le débat national n'ait été approprié par des gens qui pensent qu'ils sont les mieux placés pour décider et qui ne font pas confiance à la participation des vrais Canadiens.»

Je suis tout à fait d'accord avec M. Getty en ce qui concerne le principe de l'égalité dans un Sénat réformé et dans la formule de modification de la Constitution.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PÊCHES

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre.

Aujourd'hui, sept chalutiers avec 150 pêcheurs à bord se dirigent vers les extrémités des Grands bancs pour dire aux pêcheurs européens, ceux des 95 navires qui prennent de la morue dans cette zone, qu'ils ne devraient pas faire de surpêche. Les pêcheurs canadiens vont faire ce que le gouvernement ne pouvait pas faire sur le plan international. Ils vont dire qu'il est dans l'intérêt de tout le monde de protéger les stocks de morue dans cette zone.

Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter rapidement une mesure législative étendant notre responsabilité de gestion aux extrémités des Grands bancs, dans les mêmes conditions que pour les eaux canadiennes?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le ministre des Pêches sera à la Chambre un peu plus tard.

Tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est que la position du gouvernement n'a pas changé. Si le chef de l'opposition voulait bien reporter sa question un peu, je suis sûr que le ministre des Pêches pourra lui répondre.

• (1420)

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): La secrétaire d'État aux Affaires extérieures est prête à répondre à la question et nous accepterons volontiers sa réponse. Si elle veut dire oui, cela ne causera aucune difficulté. Nous passerons à autre chose. Toutefois, je constate qu'elle craint de répondre à cause de la présence du ministre des Pêches à la Chambre.

Je répète donc ma question pour le ministre. Je désire simplement savoir si le ministre des Pêches n'est pas un peu gêné de voir les pêcheurs devoir se déplacer et faire ce que lui-même n'a pas pu faire, soit de dire aux Européens que nous sommes tous responsables de la protection des stocks de morue de cet endroit. Et j'aimerais qu'il nous dise si le gouvernement a l'intention de créer une loi pour étendre jusqu'au nez et à la queue des Grands bancs la responsabilité du gouvernement canadien à l'égard de la gestion de la garde des biens, afin qu'il reste encore du poisson pour nos pêcheurs à l'avenir.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, mon collègue semble trouver les solutions beaucoup plus simples maintenant qu'il se trouve dans l'opposition. À l'époque où il faisait partie du gouvernement, il leur a fallu 12 ans pour en arriver à la Convention sur le droit de la mer. Durant cette période, le gouvernement canadien n'a jamais décidé unilatéralement d'étendre sa zone économique à 200 milles. Maintenant qu'il se trouve dans l'opposition, toutes les solutions semblent très simples.